

1/Éditorial de Monsieur le Maire :

Merci Marie-Jo page 5



Chers concitoyens

C'est avec joie que je vous présente aujourd'hui le premier numéro du "Petit Journal de Buire au Bois" sous sa nouvelle formule. Fruit d'une réflexion collective de la commission communication, ce bulletin communal paraîtra plus souvent. Allégé il a vocation à vous donner des informations pratiques sur ce qu'il s'est passé et se passera dans la Commune.

Je vous en souhaite bonne lecture.

En cette période particulière que nous vivons nous constatons combien nous avons de la chance de vivre à la campagne dans un environnement calme et préservé.

L'équipe municipale fait et fera tout ce qu'il est possible pour conserver et améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants de cette jolie commune de Buire au Bois.

Vous avez pu constater le retour des échafaudages autour de l'église, les travaux doivent reprendre sous peu. De gros travaux de voirie vont être effectués pour limiter les nuisances dues aux pluies à l'entrée du village. D'autres réflexions restent pour l'instant à l'état de projet.

Pour autant, malgré notre volonté et nos efforts nous ne pouvons pas régler tous les problèmes et en particulier le Bien Vivre Ensemble.

Nous vivons dans un espace de liberté, liberté de s'exprimer, de contester, et de faire des propositions dans le respect de la démocratie.

Mais liberté ne veut pas dire faire tout ce qu'on veut n'importe où et n'importe quand. La vie en société obéit à des règles qu'il faut respecter.

Respect, c'est bien ce terme qui est important. Respecter l'autre, sa tranquillité, sa liberté. Ne pas faire à l'autre ce que l'on ne voudrait pas qu'il nous fasse.

Limiter le bruit le soir et le dimanche, respecter les espaces pour stationner, ne pas confondre rue et piste de rallye, respecter les limitations de vitesse, entretenir ses abords notamment en taillant ses haies sont des règles simples mais qui, si elles ne sont pas respectées, peuvent nuire à la tranquillité des voisins.

Il est également important de communiquer, l'absence de communication est le mal de notre époque et nous isole, surtout actuellement avec les restrictions et les précautions liées au COVID.

Sachons apprécier la chance que nous avons de vivre dans un joli village loin du bruit et de la pollution des métropoles

Prenez soin de Vous et de Vos proches

2/Le Conseil Municipal, l'organisation les actions en cours, les projet



De gauche à droite : 2^{ème} rang :
Dominique PENIN, Roseline BRUHIER, Thierry
BASCOUR, Véronique SANNIER, Frédéric
DUCHAUSOY, Fanny TONDEUR, Isabelle
DEVOS 1^{er} rang :
Christian LOISON, Eric BRANQUART, Géry
DESMONS, Vincent DUPONT.

Les commissions municipales : commission des chemins, commission des bâtiments et cimetière, commission développement économique-communication-animation-tourisme-culture, commission de recrutement, commission des impôts, et le Centre Communal d'Action Sociale.

3/Les informations pratiques :

Les permanences de Monsieur le Maire et des Adjoint :

Les permanences se tiendront les jeudis de 10 h à 12h et les vendredis de 19 h à 20h.

En cas d'urgence vous pouvez joindre par téléphone Monsieur le Maire et les Adjoint :

Monsieur le Maire Thierry BASCOUR 06 86 83 16 36, 1^{ER} Adjoint Géry DESMONS 06 85 90 01 40, 2^{ème} Adjoint Christian LOISON 06 08 21 06 04, 3^{ème} Adjoint Dominique PENIN 07 85 29 43 51

4/ dossiers en cours et avancement des travaux municipaux

- La commission des chemins a vérifié l'état des chemins et routes de la commune et planifié l'ensemble des travaux à réaliser pour cette année.
- La commission des bâtiments a visité le logement communal jouxtant la mairie. Un audit énergétique est en cours de réalisation afin de bénéficier des aides à la rénovation. Pour l'estimation du coût des travaux, des devis ont été demandés aux entreprises.
- Les emprunts pour la suite des travaux de la toiture de l'église ont été accordés rapidement dans l'objectif de bénéficier des taux actuellement faibles. Les travaux viennent de reprendre en commençant par la démolition et le désamiantage de la toiture actuelle.
- Suite aux fortes intempéries et l'inondation de la route départementale. Des devis ont été demandés afin de remédier à ces nuisances. Ces travaux ont fait l'objet de demandes de subventions. Les premières actions sont en cours de réalisation.
- Suite à des dégradations des vitraux de l'église un devis a été proposé et l'assurance contactée pour la prise en charge d'une partie des dégâts suite aux travaux.
- L'étude d'un PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) est en cours, le coût de ce plan intercommunal est Pris en charge par la Communauté de Commune.
- Une réunion de médiation s'est tenue avec le Centre intercommunal de Prévention de la Délinquance, afin de prévenir les actes d'incivilité et maintenir le respect des règles légales.

Les commissions municipales :

Chemins et sécurité : G. DESMONS, D. PENIN, E. BRANQUART, V. SANNIER, F. DUCHAUSSOY.

Bâtiments-église et cimetière : D.PENIN ,C.LOISON, R.BRUHIER, I.DEVOS,V.SANNIER,V.DUPONT.

Centre Communal d'Actions Sociales : C. LOISON, F. TONDEUR, I. DEVOS, V. SANNIER, Anne ZIMMERLIN, Nadine LOLIVIER, Jacqueline BIENAIME, Francis DELATTRE.

Développement économique- communication-animation-culture-tourisme :

G. DESMONS, C. LOISON, D. PENIN, V. DUPONT, R. BRUHIER, V. SANNIER, F. DUCHAUSSOY.

Recrutement du personnel : G. DESMONS, I. DEVOS, V. SANNIER.

Commission Communal des impôts directs : titulaires / Géry DESMONS, Francis DELATTRE, Dominique PENIN, Nadine LOLIVIER, Christian LOISON, Vincent DUPONT, Anne ZIMMERLIN, Roger PRUVOST, Hervé PETRE, Stéphane MERLIN, Didier BERTIN, James BIENAIME.

Suppléants/ Fanny TONDEUR, Eric BRANQUART, Isabelle DEVOS, Dominique DELANNOY, Rachel CARDON, Jean Noel DUBUS, Florence FORGEZ, André LOLIVIER, Henri LECLERCQ, Marie-José DUBOIS, Éliane PETRE, Bernard DAMIENS.

Le personnel communal

Madame Marie Paul HECQUET, notre secrétaire de mairie, après une carrière bien remplie à Buire au Bois, prend sa retraite. Un grand merci pour son professionnalisme et sa disponibilité au bénéfice de notre commune. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

Notre agent Communal Claude CREUSET après de nombreuses années de travail prend sa retraite, merci d'avoir contribué efficacement à l'embellissement de notre village, nous lui souhaitons un repos bien mérité.



Claude Creuset, Marie Paule Hecquet
En compagnie de leurs collègues
Stéphanie Turquet, Cindy Couvilliers,
Pascal Forgez.

Cindy Couvilliers occupera le poste de secrétaire de Mairie en remplacement de Marie Paule Hecquet.

Suite à des problèmes de santé Cindy, est remplacée par Marie Paule HECQUET qui a repris du service... Merci pour ce remplacement qui permet d'assurer le fonctionnement de notre commune. Nous souhaitons un bon rétablissement à Cindy.

Bonjour vous connaissez le
Grand Charles ! Moi je suis le
petit Charles ou Charly. Je me
propose de vous commenter
les infos de Buire au Bois



4/Les événements et manifestations passées

Le COVID 19 et les conséquences pour les habitants et la vie de village :

La pandémie liée au corona virus, impacte la vie du village. Les manifestations, fêtes, rencontres habituelles sont supprimées. Le sentiment d'isolement peut toucher certaines personnes, il est important d'être attentifs à nos voisins. Nous avons la chance de vivre à la campagne, la sensation d'être contraint est moins lourde.

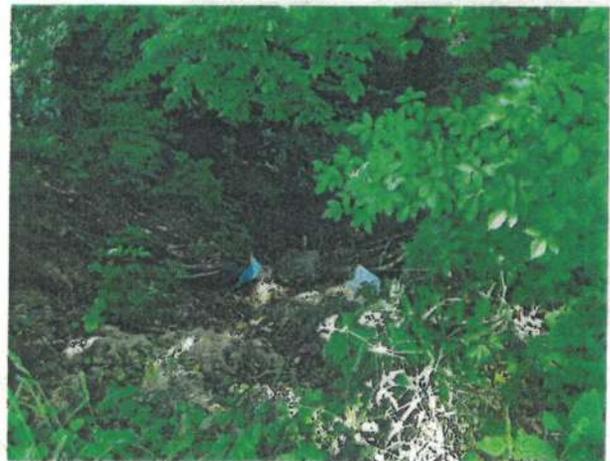
Il est important de respecter les directives données : les gestes barrières, les déplacements limités, les distances avec les plus fragiles.

Heureusement, les derniers chiffres indiquent une amélioration, et l'annonce d'un vaccin nous donnent de l'espoir.



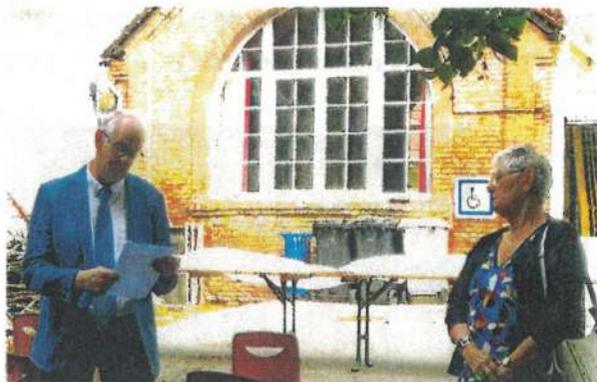
Le respect de notre environnement :

Cette photo montre un dépôt sauvage de déchets qui abime notre nature. Il est important de respecter notre environnement, de nombreux moyens sont mis à notre disposition : le ramassage des ordures avec le tri, la déchèterie d'Auxi le château. Quand vous rencontrez une difficulté particulière n'hésitez pas à nous contacter pour trouver une solution et ainsi éviter de polluer notre environnement.



6/La vie du village les fêtes et cérémonies :

Le départ de Madame le Maire, Marie José Dubois :



Les discours de Monsieur le Maire et de Madame la conseillère départementale.

La cérémonie de départ en l'honneur de Marie-José DUBOIS s'est déroulée en présence de la conseillère départementale Madame *Florence Barbry* de Monsieur Thierry BASCOUR le nouveau Maire. Le beau parcours de Marie-Jo pendant 17 années au service de la commune nous a été présenté. : La rénovation de la salle du Manoir, de la Mairie, du logement du Manoir, l'important dossier de l'église dont la toiture sera entièrement restaurée. Le village s'est embelli par l'installation de mobilier urbain, le fleurissement, les actions en faveur du patrimoine de notre village. Ces dernières actions ont permis l'obtention du label village patrimoine et le bouquet d'or des villages fleuris. N'oublions pas l'installation d'une antenne relais.

Merci Marie-Jo pour cet engagement exemplaire au service des habitants de Buire. Votre détermination, votre ténacité, votre disponibilité malgré les obstacles vous ont permis d'être connue et reconnue au-delà du village et ainsi d'obtenir les subventions nécessaires pour la réalisation de nos projets.



Les signes d'amitié et de reconnaissance des associations et de la population de Buire au Bois



SUPER BOULON
MARIE-JO



7/La vie des associations

Les amis du Manoir :

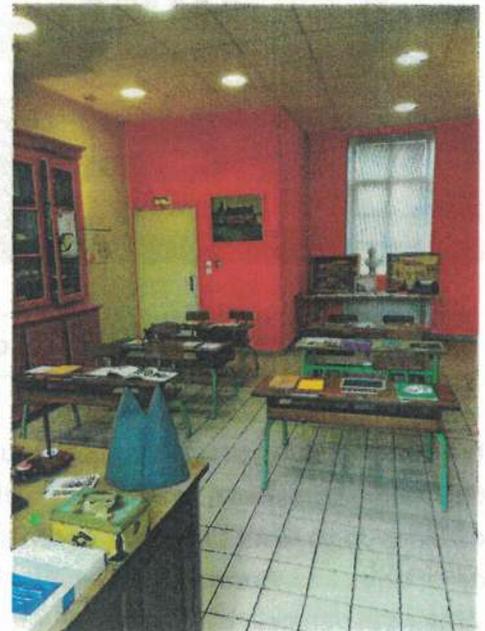
Les amis du Manoir en lien avec la commune ont reconstitué une salle de classe des années 1950. Plus d'une centaine de visiteurs ont pu partager leurs souvenirs et pour les plus jeunes découvrir l'école de leur grands-parents. Merci au musée de Boulogne sur Mer de nous avoir prêté des objets et documents aux bénévoles qui ont organisé cette belle reconstitution dans notre Mairie.



Je n'aime pas
vraiment



Le bureau de
l'instituteur(trice)
et la classe avec le
bonnet d'âne...



Les associations de chasse de Buire au Bois : L'association de « Chasse et Nature du Haut de Buire au Bois » est une association loi 1901 créée en 2006 et présidée depuis sa création par Mr Cyril PENIN. Elle est l'une des 2 associations de chasseurs de la commune. La deuxième association est présidée par Mr Daniel DEVOS et leur territoire se situe dans le bas de Buire au Bois.

Notre association est composée de 12 membres passionnés de chasse et amoureux de la nature, notre territoire s'étend sur 162 hectares. Elle est adhérente à la Fédération de Chasse du Pas de Calais ce qui nous permet d'avoir des aides pour la réimplantation de haies pour notre belle plaine. Notre but n'est pas en premier lieu de « tuer » (je n'aime pas ce terme, je préfère parler de prélèvement) des animaux comme nous pouvons le voir sur certains sites mais d'aménager notre territoire (abris anti busard) pour que le petit gibier (faisans, perdrix grises et lièvres) puisse s'y abriter en hiver et se repeupler au printemps. Pour cela, nous plantons tous les ans 200 arbustes et nous donnons plus d'une tonne de blé entre novembre et juin.

Quel plaisir de voir au printemps les lièvres courir dans les champs de blé, d'entendre les coqs faisans chanter et de voir les couples de perdrix se former. A l'automne quelle joie d'observer nos chiens, nos compagnons préférés travailler dans les champs de betteraves.

Nous travaillons en collaboration avec les agriculteurs. L'objectif des prélèvements est de leur éviter d'important dégâts de gibiers sur leurs terres qui pourraient mettre en péril leurs cultures. C'est pour cela que tous les ans entre mars et mai notre garde Vianney régule les corbeaux et les pies qui sont à l'origine de dégâts sur les semis de maïs et pois.

Si vous souhaitez découvrir notre passion je vous invite à nous suivre lors d'une journée de chasse ou tout simplement venir vérifier nos égrainoirs, prévoyez de bonnes chaussures !

Amitiés en Saint Hubert (St patron des chasseurs).



Les chasseurs créent des plantations pour protéger les faisans, perdrix et lièvres...

Cela me rappelle le gag « des bons et mauvais chasseurs »
Chez nous il n'y a que des bons chasseurs .



TELETHON

Le comité des Fêtes : en cette période de confinement, nous sommes dans l'impossibilité de poursuivre nos activités afin de respecter les règles pour lutter contre la pandémie du COVID 19.

IMPORTANT : nous ne pourrons pas nous réunir pour le repas au bénéfice du TELETHON nous le regrettons. Nous nous sommes adaptés à la situation espérons exceptionnelle.

Un repas a été proposé à 7 euros la part. Les réservations ont été prises le jeudi 3 décembre auprès de Thierry BASCOUR au 03 21 41 09 57 ou de Francis DELATTRE au 03 21 04 92 77. Les repas ont été retirés le samedi 5 décembre à la salle du Manoir ou livrés à domicile.

Sont proposés soit – un cassoulet/ une tartiflette/ une paella/ une choucroute/ un couscous.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION A CETTE ŒUVRE EN CES MOMENTS DIFFICILES

5/La parole aux habitants :

Portrait d'un habitant : Roger Pruvôt

Qui n'a jamais croisé ou doublé sur la route d'Auxi Roger Pruvôt au volant de son tracteur rouge-orangé, un Massey Ferguson 145 millésime 1967 entretenu avec passion ?

C'est qu'aujourd'hui encore Roger Pruvôt va soigner, surveiller quelques génisses. Difficile d'abandonner pour lui cette passion de la terre et des vaches après tant d'années passées à entretenir ses terres et ses

vaches à lait sans jamais prendre de vacances. Roger aime encore enseigner à ses petits-enfants les secrets de la fabrication des longes avec la cisaille et la machine nécessaire.

Né à Noeux les Auxi en 1937, il arrive à Buire au Bois à l'âge de 10 ans, son père reprenant la ferme de ses parents. A l'école jusque 14 ans, au travail à plein temps à la ferme jusque 1957. Cette année fut décisive et marquante. Le premier tracteur remplace les chevaux. Mais pour Roger c'est aussi le service militaire et les « aventures » en Algérie dans un régiment de train où il sera pendant 2 ans chauffeur, basé à Tlemcen. Il y noue des amitiés fortes, prend des photos, aujourd'hui bien rangées dans un album qu'il aime montrer et partager.

De retour d'Algérie (1959), il retrouve le dur labeur à la ferme, se marie en 1969 et devient père de trois filles qui, à leur tour, durant les vacances scolaires, aident avec énergie aux travaux agricoles.

Quelques échappées courtes pour Roger en tant que parent-accompagnateur lors des voyages scolaires de ses filles. Roger aime découvrir d'autres horizons.

Depuis 1998, Roger Pruvôt, a pris la retraite. Mais ce n'est pas pour lui le moment de se mettre au repos complet ! Le potager impressionnant, avec ses magnifiques tomates en fin d'été, les petits-enfants, et les Anciens Combattants, l'occupe à plein temps. On ne peut manquer Roger, porte-drapeau, à chaque fête nationale. Il rend aussi chaque année visite à tous les habitants du village pour proposer le calendrier des Anciens Combattants.

Cette année 2020 si particulière l'a privé du 11 novembre, ce qu'il regrette. Mais soyons optimistes, le 14 juillet prochain, nous retrouverons Roger Pruvôt au cœur du village avec le drapeau, notre drapeau.

Les dates et projets à retenir

Projet de création d'un Conseil Municipal des jeunes :

Nous proposons aux jeunes de 8 à 16 ans de notre commune de créer un conseil municipal des jeunes.

Les objectifs du Conseil municipal des jeunes est de faire découvrir à nos jeunes citoyens le fonctionnement de notre commune et des collectivités publiques, de participer à la construction de l'avenir de notre village et notamment des projets et réalisations destinées aux jeunes du village.

Les jeunes seront élus pour une durée de 2 ans, renouvelable.

Celles et ceux qui seraient candidats à ce conseil municipal merci de vous faire connaître auprès de la mairie au 03 21 41 11 79, ou à Thierry BASCOUR 06 86 83 16 36, ou à Christian LOISON 06 08 21 06 04.

Prochain conseil municipal le Vendredi 4 décembre 2020 à 20h00 ;



Au revoir au
prochain
numéro